EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **17 février 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix sept février deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 février 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Grégory BERNARD, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Marion CANALES à Isabelle LAVEST, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre LAVIGNE, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Alparslan COSKUN, Marianne MAXIMI à Florent NARANJO, Odile VIGNAL à Dominique ROGUE-SALLARD**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Guillaume VIMONT**

Mesdames Fabienne MONTEL et Géraldine BASTIEN arrivent pendant la présentation de la question n°3 (fin des pouvoirs donnés à Madame Christiane JALICON et Monsieur Jean-Pierre BRENAS).

Rapport N° 11

VALORISATION PERENNE DU MUR D'ENCEINTE RUE BOIROT DEMANDE DE RESERVE PARLEMENTAIRE

Le mur d'enceinte situé rue Boirot, inscrit monument historique en 2015, dispose d'une forte richesse patrimoniale, remontant au Bas Empire romain.

L'enceinte primitive a en effet été construite au début du IVe siècle après Jésus-Christ, pour se prémunir de la menace barbare. Érigée au sommet de la butte de Clermont, elle englobait une superficie de 3,6 hectares, ce qui en faisait l'une des plus petites enceintes de Gaule. Elle a également servi de mur de soutènement. Rue Boirot, son élévation est encore aujourd'hui visible de façon exceptionnelle sur une hauteur de 11 mètres.

En 2016, une valorisation provisoire du mur a été réalisée par la Ville de Clermont-Ferrand.

Désormais, la volonté de la Municipalité est de créer une muséographie du lieu, une mise en lumière et de procéder à la végétalisation d'un ou des murs latéraux. Cette valorisation s'inscrit pleinement dans la démarche globale de mise en valeur du cœur historique de la Cité.

Ce projet, qui sera lancé en mai/juin 2017, représente un investissement de 65.000 euros HT. L'ambition est de le présenter au public à l'occasion des prochaines journées européennes du patrimoine, en septembre.

Sur la proposition de Madame Danielle AUROI, Députée du Puy-de-Dôme, Présidente de la Commission des Affaires européennes, une aide au titre de sa réserve parlementaire peut être sollicitée pour concourir au financement de cette opération.

Il vous est demandé, en accord avec votre commission, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à accomplir toutes les formalités nécessaires pour l'obtention de cette subvention.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 février 2017
Pour le Maire et par délégation,
La Première Adjointe,

Françoise NOUHEN